

COMMUNIQUE DE PRESSE



Contact presse

François Janvier
CFE-CGC STX
06.60.57.28.20

Paris, le 18 mai 2017

Vente STX : Consultation du CE

La CFE-CGC et la CFDT réunies en CE STX, ce jeudi 18 mai, ont obtenu un certain nombre d'assurances reprises ci-après :

Conformément au souhait, exprimé dans l'Accord de méthode signé par la CFE-CGC et la CFDT le 24/03/2017, l'expert désigné par le CE a eu accès - partiellement pour certains éléments relatifs aux activités militaires - aux documents scellant la vente ("Memorandum of Understanding" et "Share Purchase Agreement") et le futur pacte d'actionnaire ("Heads of Terms" du 12/04/2017).

Les experts ont obtenu, pour l'essentiel, toutes les informations qui leur paraissaient nécessaires pour émettre un avis, même si certaines sont restées peu claires.

Le projet de Fincantieri se veut avant tout un projet industriel, plutôt que financier même s'il reste quelques interrogations pour lesquelles les organisations syndicales demanderont des informations complémentaires :

-sur la position des clients MSC et RCCL qui n'ont pas été impliqués dans le processus et dont l'avis, la vision, paraissent essentiels

-sur certains arbitrages, en particulier sur le plan commercial

- sur tout ce qui concerne les activités militaires (constructions neuves et activités de services)

- les nombreuses garanties pour l'entreprise et ses salariés - en grande partie issues des remarques et revendications formulées par nos soins- devant passer par un accord négocié et signé entre l'Etat français et Fincantieri.

Les organisations syndicales ont à se prononcer ce jour, sur la cession des parts de STX à Fincantieri mais aussi dans la perspective d'une redistribution du capital au travers de cet accord signé avec l'Etat. Beaucoup d'éléments de "sécurisation" (garanties et droits de veto) sont liés à la transformation de cet accord en pacte d'actionnaires qui sera postérieure à notre avis, sans aucune garantie de son application intégrale puisque le nouveau gouvernement français pourrait, dans les semaines à venir, l'annuler ou l'amender.

Les élus de CE CFE-CGC et CFDT, pour rendre leur avis -consultatif-, prendront donc acte aujourd'hui, de cette cession des 66,64% de parts de STX à Fincantieri

Les élus de CE suivront ensuite la phase de redistribution du capital car des interrogations persistent quant aux futurs équilibres. Ils rendront un nouvel avis circonstancié lorsque le capital aura été redistribué et les accords, actuels ou futurs, transformés en pacte d'actionnaires.



CFE-CGC - Métallurgie
33 avenue de la République 75011 Paris
Tel : 01 44 53 32 00
<https://www.metallurgie-cfecgc.com/>

